

APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON° 2022 G 102)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National en un lot unique pour :

L'ETABLISSEMENT D'UN MARCHÉ-CADRE ANNUEL RENOUVELABLE PAR TACITE RECONDUCTION 2 FOIS AU MAXIMUM POUR LE CATERING DES CITES RESIDENTIELLES D'EL BORMA ET DE KAMOUR.

Conditions de participation :

Ne peuvent participer à cet appel d'offres que les soumissionnaires :

- **Inscrits sur le système TUNEPS et disposant du certificat de signature électronique (www.tuneps.tn)**
- **Justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges et présentant un extrait du Registre National des Entreprises mentionnant son activité d'entreprise de restauration & services « catering ».**

La caution bancaire de soumission d'un montant de **80.000 DT**

Les offres (techniques et financières) doivent parvenir en ligne via TUNEPS sauf incapacité technique du système TUNEPS (taille du fichier). Le cas échéant, une partie de l'offre peut parvenir hors ligne à condition qu'elle soit mentionnée au préalable dans l'offre parvenue en ligne.

La partie de l'offre hors ligne doit parvenir à la STEG sous pli fermé portant le numéro de l'appel d'offres et son objet et la mention « **ne pas ouvrir** » et ce par courrier recommandé ou par poste rapide ou remise directement au Bureau d'Ordre Central de la STEG (Contre décharge) au plus tard le **Mercredi 27 Avril 2022 à 09H00** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES OFFRES
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
ADRESSE 38, RUE KEMAL ATATURK - 1080 TUNIS**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2022 G 102 :
« L'ETABLISSEMENT D'UN MARCHÉ-CADRE ANNUEL RENOUVELABLE
PAR TACITE RECONDUCTION 2 FOIS AU MAXIMUM POUR LE CATERING
DES CITES RESIDENTIELLES D'EL BORMA ET DE KAMOUR » - « A NE PAS OUVRIR »**

La partie de l'offre hors ligne reçue après la date et l'heure limite de réception des offres sera considérée comme nulle et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre central de la STEG fait foi.

Toutefois, tous les documents financiers ainsi que tout élément ayant trait à l'évaluation technique et financière doivent parvenir obligatoirement en ligne via TUNEPS.

Le cahier des charges est disponible sur le système TUNEPS gratuitement.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et aura lieu le **Mercredi 27 Avril 2022 à partir de 09H30** au siège social de la STEG au Bâtiment G 3^{ème} étage.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.